
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 27 mai 2024 à 13 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, maire suppléant d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 13 h.

CA24 20 0216

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 mai 2024 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA24 20 0217

Demande de subvention - programme le Canada en fête - activités du 1^{er} juillet 2024

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure l'accord de subvention à intervenir avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1^{er} juillet 2024 avec le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif;

De considérer que le 26 mars dernier, Patrimoine canadien a confirmé le versement d'une subvention de 4 775 \$;

De considérer que la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (LMCE) crée des obligations pour les municipalités du Québec lorsqu'elles veulent signer ce type d'ententes;

De désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, ou son délégué, à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir;

D'approuver l'accord de subvention à intervenir, le cas échéant, avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1^{er} juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1248891010

CA24 20 0218

Course de l'école Notre-Dame-des-Rapides - activité RAPIDOMÈTRES

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser l'école Notre-Dame-des-Rapides à tenir une course autour du quadrilatère de l'école le jeudi 30 mai 2024 dans le cadre de l'activité RAPIDOMÈTRES; et

D'autoriser la fermeture de la 36^e Avenue ainsi qu'une portion de la rue George, entre la 36^e Avenue et la 41^e Avenue entre 8 h et 13 h sous la supervision du SPVM.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1248420019

CA24 20 0219

Fêtes du voisinage sur les rues Renée et Sénécal

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser la tenue de Fêtes du voisinage sur les rues Renée et Sénécal et la fermeture des tronçons de rue suivants le 1^{er} juin 2024 :

- rue Renée entre l'intersection de la rue Robidoux et l'intersection de la rue John-Campbell; et

- rue Sénécal entre l'intersection de la rue Ouimet et l'intersection de la rue Churchill.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1245247001

CA24 20 0220
Période de questions du public

Il n'y a aucun citoyen présent.

70.01

CA24 20 0221
Levée de la séance

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De lever la séance extraordinaire à 13 h 02.

Adoptée à l'unanimité.

70.02

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Benoit AUGER
Maire suppléant d'arrondissement

Diane BIBEAU
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2024.